

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE  
MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

Direction générale de l'aviation civile

Secrétariat général

Service National d'Ingénierie Aéroportuaire

Pôle Nice-Corse

**AVIS FAVORABLE AVEC RESERVE**

Référence SNIA NCO 2019-508

Affaire suivie par : Jérôme Boullée  
snia-urba-nice-bf@aviation-civile.gouv.fr  
Tél. : 04 93 17 20 23 - Fax : 04 93 17 20 30

Objet : PC 006 088 19 S0049  
Demandeur : Aéroport de la Côte d'Azur

Nice, le 25 JUIN 2019

Le Chef de Pôle

A l'Attention de

DDTM des Alpes Maritimes  
147 Boulevard du Mercantour  
CADAM  
06286 Nice cedex 3

Par courriel uniquement :  
mariehelene.cezac@alpes-maritimes.gouv.fr

Pour faire suite à votre consultation concernant la demande de permis de construire n° PC 006 088 19 S0049 déposée par la SA Aéroport de la Côte d'Azur, l'aviation civile a émis un avis défavorable par courrier référencé SNIA-NCO-2019-446 du 23 mai 2019.

Cet avis se basait sur le plan de servitudes aéronautiques (PSA) approuvé par décret du 20 avril 1988 ; ce document a été abrogé et remplacé par un nouveau plan de servitude par arrêté du 18 juin 2019 publié le 25 juin 2019 au journal officiel.

Sur cette base, l'avis défavorable rendu par courrier du 23 mai 2019 est remplacé par l'avis suivant :

L'Aviation Civile émet un **avis favorable sous réserve** que soit portée sur l'arrêté de permis de construire la mention suivante :

*«- le pétitionnaire devra soumettre à l'aviation civile pour avis ses installations de chantier au moins un mois avant le début des travaux (par courrier SNIA - aéroport Nice - bloc technique T1 - CS 63092 - 06202 Nice cedex 3 ou bien par courriel snia urba-nice-bf@aviation-civile.gouv.fr).».*

Dès signature de l'arrêté relatif à cette demande, vous voudrez bien en faire parvenir une copie à mon service afin de permettre un meilleur suivi de ce dossier.

PJ : avis initial du 23 mai 2019  
Copie à : DELCAZ

SNIA - Pôle Nice-Corse:  
Aéroport Nice-Côte-d'Azur - Bloc technique T1  
CS 63092 - 06202 NICE Cedex 3  
tél : 04 93 17 20 33 - Fax : 04 93 17 20 30  
snia-nice-bf@aviation-civile.gouv.fr

Le chef de pôle Nice-Corse  
Camille Boyer

